



Communiqué de presse

Embargo: 11.11.2022, 8h30

14 Santé

Prise en charge médico-sociale en institution et à domicile en 2021

En 2021, le personnel des EMS n'a pas augmenté: une première depuis 2006

Le personnel des établissements médico-sociaux (EMS) représentait en 2021 l'équivalent de 100 361 postes à plein temps, soit une diminution de 0,2% par rapport à 2020. Entre 2006 et 2020, l'emploi dans ce secteur a connu une croissance régulière et continue de 2,5% en moyenne annuelle. En 2021, une reprise de l'activité s'est dessinée, avec davantage de nouvelles admissions qu'avant 2020, année marquée par un nombre exceptionnel de décès en EMS. Le taux d'occupation, s'élevant à 89,6%, peine à retrouver les valeurs d'avant-pandémie (2019: 94%), selon la statistique de la prise en charge médico-sociale en institution et à domicile de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

En 2021, le personnel des EMS a diminué pour la première fois depuis 2006. C'est en particulier le personnel soignant qui contribue à cette baisse (-0,5% des postes équivalents plein temps), avec plus de départs en 2021 (24 700, +4%) qu'en 2020 et moins de nouveaux engagements (23 352, -7%). Au 31 décembre 2021, 83 788 soignant(e)s étaient sous contrat avec un EMS, contre 85 157 une année auparavant (-1,6%).

La part du personnel soignant au bénéfice d'un diplôme étranger est restée stable à 11%. Compte tenu de la baisse du nombre total de journées facturées aux résidents des EMS (-4%), la dotation en personnel soignant a pu être maintenue à 2 postes à plein temps pour 1000 journées de soins.

Longs séjours plus nombreux qu'avant la pandémie

Après avoir connu une baisse de 3% entre 2019 et 2020, le nombre d'admissions de résidents souhaitant s'établir durablement dans un EMS a connu en 2021 un rebond de 6% par rapport à l'année précédente pour atteindre 38 529 nouvelles entrées en institution. Les demandes pour de courts séjours ont également nettement augmenté (23 818 admissions, +18% par rapport à 2020) mais restent toutefois encore inférieures de 4,3% à celles d'avant-pandémie (2019).

Au 31 décembre 2021, 86 701 personnes (+1,3% par rapport à 2020) résidaient dans un EMS. Cette valeur correspond à un taux d'occupation moyen sur l'année 2021 de 89,6%. Ce taux avait connu une baisse continue de fin septembre 2020 (94%) à décembre 2020 (88%) en raison du nombre exceptionnel de décès enregistrés en 2020.

Nombre de décès encore légèrement supérieur à la normale

En 2021, le nombre de personnes décédées en EMS s'élevait à 30 598, contre 34 572 en 2020, première année de pandémie de COVID-19 (2019: 29 609). Environ 20,5% de la totalité des clients hébergés au cours de l'année 2021 sont décédés, contre 23,1% en 2020 et 19,1% en 2019. On observe deux périodes de surmortalité, de début à mi-février 2021 (+30% par rapport à 2019) et en décembre 2021 (+35%). Ces deux périodes correspondent respectivement aux 2^e et 5^e vagues de COVID-19. L'âge moyen des résidents décédés en 2021 était de 86,9 ans et le décès est intervenu en moyenne après un séjour de 2,6 ans en EMS.

60% des EMS sont déficitaires

Les coûts totaux des EMS se sont élevés à 10,73 milliards de francs, soit une diminution de 1,0% par rapport à l'année d'exercice 2020. Les coûts mensuels d'hébergement en EMS par personne ont par contre augmenté de 293 francs par rapport à 2020 pour s'établir à 10 037 francs en 2021. Du côté des revenus, ils ont été inférieurs de 307,6 millions aux charges, traduisant le résultat comptable le moins équilibré de ces 10 dernières années.

En 2021, 60% des EMS ont enregistré un résultat d'exercice déficitaire, contre 54% en 2020. Cette proportion a même atteint 78% pour les établissements de droit public. Au niveau suisse, le montant total du déficit s'est élevé à 502,9 millions de francs, dont 26% ont été couverts par les pouvoirs publics et 10% par des fonds privés. La perte non couverte s'est chiffrée à 318,4 millions de francs, soit de 20% plus importante que lors de l'exercice précédent.

Développement continu des services d'aide et de soins à domicile

Les services d'aide et de soins à domicile ont offert leurs prestations à 440 747 personnes, soit 5% de plus qu'en 2020. Pour la première fois depuis 2010, les entreprises privées à but lucratif sont plus nombreuses (608, +9% par rapport à 2020) que les entreprises publiques (584, +0,7%). On compte enfin 1421 infirmières et infirmiers indépendant(e)s (+1%) en activité dans le domaine. Le personnel représente au total 27 134 postes équivalents plein temps (+5% par rapport à 2020).

Les entreprises à but lucratif emploient 22% de la totalité du personnel, mais fournissent 28% des heures de prestations à la clientèle. Au niveau comptable, les charges se sont élevées à 2,97 milliards de francs et les produits à 3,02 milliards de francs. L'exercice 2021 se solde ainsi sur un bénéfice de 43,1 millions de francs (+83%).

Statistiques OFS de la prise en charge médico-sociale en institution et à domicile

La statistique des institutions médico-sociales est basée sur des données concernant l'offre de l'institution, la clientèle hébergée, le personnel employé ainsi que la comptabilité des maisons pour personnes âgées et établissements médico-sociaux.

La statistique de l'aide et des soins à domicile récolte des données annuelles sur l'offre de prestations, le personnel, les personnes prises en charge, les prestations fournies, les charges et les recettes des fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile.

Renseignements

- Anthony Francis, OFS, Section Services de santé (SOMED), tél.: +41 58 463 61 94, e-mail: Anthony.Francis@bfs.admin.ch
- Flavia Lazzeri, OFS, Section Services de santé (SPITEX), tél.: +41 58 463 61 28, e-mail: Flavia.Lazzeri@bfs.admin.ch
- Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2022-0095

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

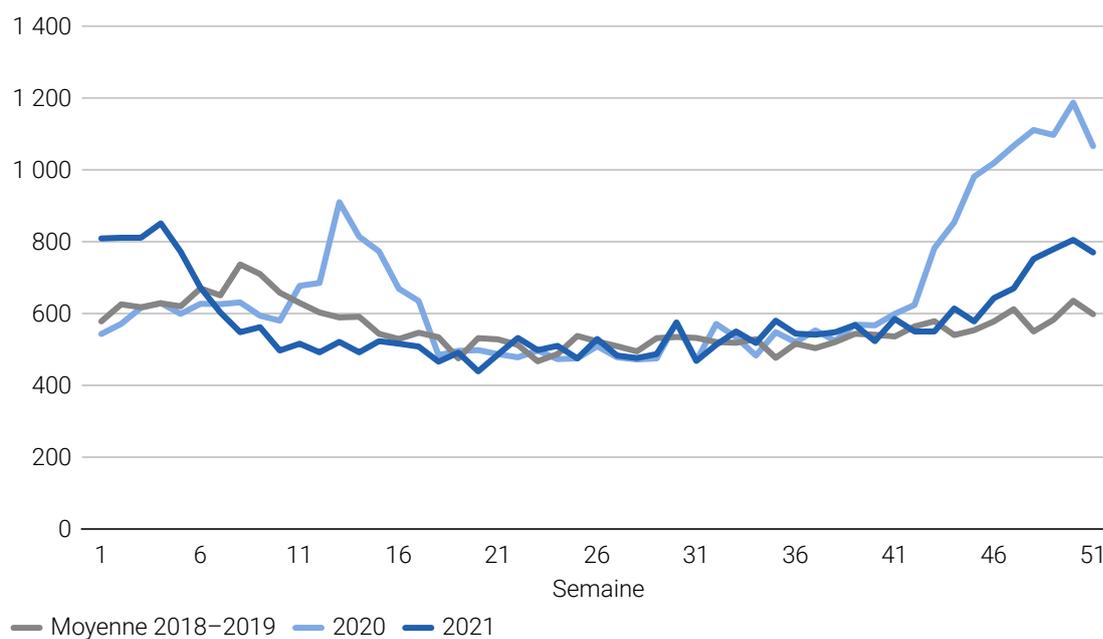
Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

Nombre hebdomadaire de décès en EMS

G1



Source: OFS – Statistique des institutions médico-sociales

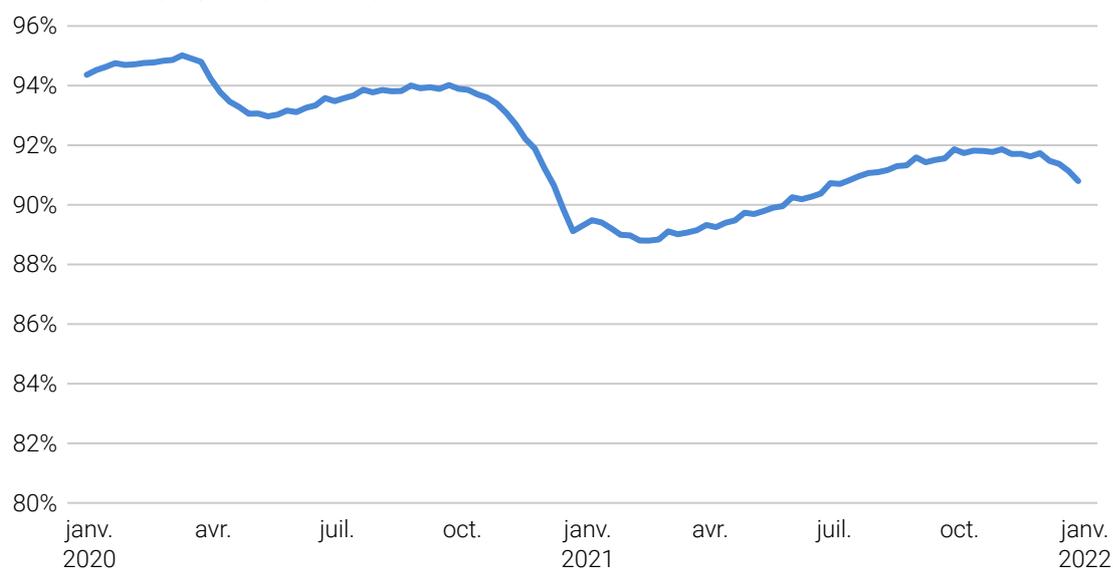
© OFS 2022

Taux d'occupation des places long séjour en EMS

Moyenne hebdomadaire

G2

Client(e)s long séjour / places disponibles



Source: OFS – Statistique des institutions médico-sociales

© OFS 2022